



Réunion du Gouvernement

Le Premier ministre, Monsieur Sifi GHRIEB, a présidé, ce mardi 21 avril 2026, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen des points ci-après :

Le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les modalités de la prise en charge par l'État du versement des charges financières résultant de l'augmentation du taux de remboursement des prestations en nature de la sécurité sociale au profit de certaines catégories d'assurés sociaux.

Ce texte intervient dans le but de régler la couverture par l'État du différentiel des frais de remboursement des prestations en nature d'assurance maladie au profit de certaines catégories d'assurés sociaux.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur l'emploi de la main d'œuvre étrangère en Algérie. Cet exposé a mis en exergue l'arsenal juridique national régissant cet aspect conformément, notamment, à la convention n°97 de 1949 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux travailleurs migrants, consacrant le principe d'égalité de traitement entre travailleurs nationaux et étrangers.

Cet exposé a mis en exergue la nécessité de développer davantage des compétences nationales pour accompagner les grands projets d'investissement structurants et la transformation économique nationale.